

RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES
COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2017

POULLAILLON



POULAILLON
Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 5 111 119 euros
Siège social : 8 rue du Luxembourg
68310 WITTELSHEIM
493 311 435 RCS MULHOUSE 2007 B 19

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du Groupe durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 de soumettre à votre approbation les comptes annuels sociaux et consolidés dudit exercice, et d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 30 septembre 2017.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous allons vous présenter :

1. Evolution des résultats de votre société et du Groupe
2. Points marquants de l'exercice
3. Activité de la Société POULAILLON au cours de l'exercice
4. Activité du Groupe POULAILLON au cours de l'exercice
5. Commentaires sur les comptes annuels sociaux et consolidés
6. Progrès réalisés et les difficultés rencontrées
7. Recherche et Développement
8. Evolution récente et les perspectives
9. Facteurs de risques
10. Déclaration de performance extra-financière
11. Liste des mandats exercés par les membres du Conseil d'administration
12. Détention du capital social
13. Rémunérations et avantages sociaux des mandataires sociaux
14. Conventions réglementées
15. Autorisations de cautions, aval et autres garanties
16. Modalités d'exercice de la Direction générale

Tous les chiffres sont exprimés en k€

1. EVOLUTION DES RESULTATS

Au 30 septembre 2017 :

- Le Groupe POULAILLON a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 67.437 k€ en progression de 10,1 % par rapport au chiffre d'affaires consolidé atteint au 30 septembre 2016 qui s'élevait à 61.233 k€,
- POULAILLON SA, la société-mère du Groupe, a réalisé un chiffre d'affaires de 3.586 k€ en progression de 17,1 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé au 30 septembre 2016 qui s'élevait à 3.061 k€.

2. LES POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice clos au 30 septembre 2017 a été plus particulièrement marqué par :

- L'ouverture et la rénovation de points de vente du Groupe animés par la filiale AU MOULIN POULAILLON, portant le nombre de points de vente à 45 au 30 septembre 2017, dont 5 en franchise.
- La poursuite du développement de la clientèle professionnelle et GMS de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON, permettant un résultat conforme aux activités d'industrie et la reconstitution des fonds propres à un niveau supérieur au capital social.
- La poursuite de la montée en charge et l'amélioration de la performance de l'outil industriel du site de Wittelsheim dans lequel le Groupe s'est installé, pour rappel, en 2012. Le site a atteint sa pleine capacité au courant de l'exercice.
- La progression du chiffre d'affaires et de la rentabilité de votre société et de ses filiales.

Que nous complétons par les évènements suivants :

Prise de participation de POULAILLON SA dans la SCI LES CHENAIES

Le 16 janvier 2017, la société POULAILLON SA a pris une participation dans la société civile immobilière « LES CHENAIES », à hauteur de 1 000 parts sociales sur les 1 000 parts sociales que composent désormais le capital social. Cette SCI est destinée aux besoins nécessaires à la future extension du site de production de Wittelsheim, les locaux étant pour l'instant utilisés à titre de stockage.

Prise de participation de POULAILLON SA dans la SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION

Le 1^{er} février 2017 la société POULAILLON SA a pris une participation dans la société civile immobilière « HOCHSTATT CONSTRUCTION », à hauteur de 990 parts sociales sur les 1 000 parts sociales que composent désormais le capital social. Cette SCI est destinée à l'acquisition d'un ensemble immobilier à HOCHSTATT (68) pour l'exploitation d'un point de vente par notre filiale AU MOULIN POULAILLON SARL.

Prise de participation de POULAILLON SA dans la société 365 MATINS (devenue POULAILLON SAINT-VIT)

La société POULAILLON SA a pris une participation dans la société « 365 MATINS » à hauteur de 1 567 142 actions sur les 1 617 143 actions composant le capital social de la société en date du 27 mars 2017 avec prise d'effet au 1^{er} avril 2017. La société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA s'est portée acquéreuse de 50 000 actions.

Cette société est destinée à l'exploitation du site de production de SAINT-VIT (25) dont l'objectif est de doubler la capacité de production en pain du Groupe POULAILLON.

Par assemblée générale du 5 septembre 2017, les décisions suivantes ont été prises :

- Changement de la dénomination sociale pour adopter celle de « POULAILLON SAINT-VIT »,
- Transfert du siège social de Saint-Vit à Wittelsheim – 8 rue du Luxembourg,
- Modification de la date de clôture de l'exercice pour la fixer au 30 septembre au lieu du dernier 31 décembre 2016,
- Réduction du capital à zéro par absorption des pertes antérieures par suppression des 1 617 144 actions qui formaient le capital,
- Augmentation du capital social d'une somme de 2 196 460 euros par émission de 219 646 actions de 10 euros souscrites en totalité par POULAILLON SA,
- Réduction du capital d'une somme de 1 996 460 euros pour absorption du solde des pertes antérieures.

Au 30 septembre 2017, le capital social de la société POULAILLON SAINT-VIT SA s'élève ainsi à 200 000 euros, étant composé de 20 000 actions de 10 euros souscrites en totalité par POULAILLON SA.

Augmentation de capital de la société EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY

La société EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY a augmenté son capital de 2 000 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles que détenait la société POULAILLON SA, pour porter le capital à 2 500 000 euros.

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE POULAILLON SA AU COURS DE L'EXERCICE

POULAILLON SA dispose de plusieurs sources de revenus :

- Les prestations de services auprès de ses filiales,
- Les redevances d'utilisation de marque,
- Les redevances de franchises,
- Les revenus de SCI.

Le chiffre d'affaires s'est ainsi élevé à 3.586 k€ au cours de l'exercice en progression de 17,1 % par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des sources de revenus a contribué au chiffre d'affaires et à la progression de celui-ci.

POULAILLON SA tient un rôle de holding animatrice du Groupe. Les effectifs de POULAILLON SA sont de 34 personnes.

4. ACTIVITE DU GROUPE POULAILLON AU COURS DE L'EXERCICE

Les effectifs en équivalent temps plein du Groupe s'élevaient à 754 personnes au 30 septembre 2017 à comparer à 667 personnes au 30 septembre 2016, soit une progression de 13,04 %.

Le chiffre d'affaires des principales entités du Groupe a évolué ainsi :

En K€	30/09/2017	30/09/2016	variation
POULAILLON SA	3 586	3 061	17,2%
BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA	35 244	32 598	8,1%
AU MOULIN POULAILLON SARL	39 354	34 203	15,1%
SOURCE DE VELLEMINFROY SARL	139	167	-16,4%
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS	546	144	279,6%
POULAILLON SAINT-VIT	591	-	NS
AUTRES ENTITES ELIMINATIONS ET INTERCOS	- 12 024	- 8 939	34,5%
Total	67 437	61 233	10,1%

Les éliminations intercos portent essentiellement sur les achats de la filiale AU MOULIN POULAILLON SARL à la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SARL.

INFORMATION SECTORIELLE

Par zone géographique

	30/09/2017	30/09/2016
France	66 702	60 654
Départements 67 et 68	42 064	40 150
Autres	24 638	20 504
Export	735	579
Chiffre d'affaires	67 437	61 233

Par activité

30/09/2017	Secteur boulangerie	Secteur professionnels	Secteur eau	Non affecté	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	40 631	34 574	685	722	(9 175)	67 437
<i>Dont ventes externes</i>	40 545	25 522	648	-	-	66 715
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	85	9 052	37	-	-	9 174
Résultat d'exploitation	3 144	761	(1 583)	604	-	2 926
Actifs	22 287	28 618	8 854	2 946	-	62 705
Passifs	9 710	22 867	7 126	930	-	40 633
Effectifs équivalents temps plein	386	320	14	34	-	754

30/09/2016	Secteur boulangerie	Secteur professionnels	Secteur eau	Non affecté	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	37 499	31 166	280	354	(8 066)	61 233
<i>Dont ventes externes</i>	37 499	23 100	250	-	-	60 849
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	1	8 066	30	-	-	8 097
Résultat d'exploitation	2 795	375	(245)	228	-	3 152
Actifs	18 026	18 461	15 016	3 671	-	55 174
Passifs	7 035	14 759	8 991	4 476	-	35 262
Effectifs équivalents temps plein	367	258	9	33	-	667

Les actifs du secteur eau sont essentiellement des immobilisations corporelles, à savoir le terrain et le bâtiment du site industriel de Château Grenouille, ainsi que la ligne d'embouteillage et les équipements matériels. Ces deux postes principaux représentent 6.275 K€.

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Pôle Vente auprès de la GMS et des professionnels :

Le bon accueil de l'offre auprès de la clientèle GMS et de professionnels s'est notamment traduit par :

- Des référencements d'une nouvelle gamme sandwich premium au niveau national auprès de plusieurs enseignes GMS.
- Une progression soutenue de l'activité auprès de la clientèle de Grossistes pour la gamme de Moricette® et de produits dérivés à partir de celle-ci, ainsi que pour de nouveaux produits apéritifs surgelés.
- Le lancement réussi d'une gamme de pain bio précuit surgelé auprès de 400 supermarchés.
- Le référencement de produits de boulangerie précuits auprès d'une chaîne de coffee shop de 150 magasins.

La norme IFS – International Food Standard a été obtenue pour le site de production de Wittelsheim (68). L'obtention de cette norme internationale contribuera à faciliter l'ouverture de nouveaux marchés en France et à l'international.

Pôle Réseau de magasins :

Poursuivant un développement soutenu, 5 magasins ont été ouverts en propre (2 à Beauvais dont une reprise de franchise, Blotzheim, Lille, et Altkirch après rénovation), et un en franchise à Dijon. Au 30 septembre 2017, le Groupe compte 45 points de vente en propre dont 5 en franchise.

Pôle Source d'eau minérale :

Les ventes d'eau minérale se sont élevées à 685 k€ au cours de l'exercice, en progression de 145% par rapport à l'exercice précédent, et ont été réalisées auprès d'une clientèle située essentiellement en France et répartie principalement en GMS, en chaînes de distribution spécialisées, et en succursales du Groupe. L'eau minérale de Velleminfroy est commercialisée sous forme pétillante, en France dans un premier temps, depuis fin 2017. En France, l'eau minérale de Velleminfroy a été référencée en 2017 en GMS auprès de quatre enseignes nationales majeures, et auprès d'une chaîne de distribution bio. À l'international, des contacts constructifs ont été établis notamment au Japon et en Chine. L'équipe commerciale a été renforcée pour densifier la présence du Groupe sur le territoire national.

5. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS

Les comptes sociaux et consolidés ont été établis dans le même référentiel que celui utilisé pour la présentation des comptes de l'exercice précédent.

COMPTES SOCIAUX

5.1 BILAN

L'actif de la société s'élève à 27.007 k€ au 30 septembre 2017 à comparer à 26.781 k€ au 30 septembre 2016 (+0,85%). Cette augmentation s'explique par la mise à disposition de trésorerie aux filiales du Groupe et par la progression de la trésorerie disponible.

Le poste principal de l'actif est composé des titres de participation détenus par la Société, et s'élève à 16.479.520 € au 30 septembre 2017 à comparer à 11.763.160 € au 30 septembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de capital de 2.000.000 € réalisée dans la filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY, par la prise de participation au capital de la société 365 MATINS (qui a pris la dénomination POULLAILLON SAINT VIT après reprise) à hauteur de 2.196.460 € et par la prise de participation au capital de la SCI les CHENAIES à hauteur de 510.000 €.

Cette variation a été financée par mise à disposition de trésorerie et conversion de créances en capital à hauteur de 3.083.028 €, par émission d'emprunt à hauteur de 500.000 € et par l'augmentation des dettes financières diverses de 1.194.615 euros.

Les actifs incorporels se composent de frais de développement liés au concept de franchise à hauteur de 163 k€ à comparer à 209 k€ (-21,8%) à l'exercice précédent, et de valeur de marque à hauteur de 482 k€ à comparer à 483 k€ (-0,6%) à l'exercice précédent.

Le poste client s'élève à 1.459 k€ à comparer à 1.590 k€ au 30 septembre 2016 (-8,2%).

Le montant des autres créances est de 7.871 k€ au 30 septembre 2017 à comparer à 10.954 k€ (-28,1%) à l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent à 91 k€ au 30 septembre 2016 à comparer à 1.421 k€ à l'exercice précédent.

La variation des autres créances et des disponibilités s'explique par la mise à disposition de trésorerie et conversion de créances en capital au bénéfice des filiales.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 17.823 k€ au 30 septembre 2017 à comparer à 17.272 k€ à l'exercice précédent (+3,19%). Cette augmentation s'explique par le résultat de l'exercice.

L'endettement financier, composé des emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, s'élève à 3.780 k€ au 30 septembre 2017 à comparer à 4.951 k€ à l'exercice précédent.

Cette diminution est compensée par la hausse des emprunts et dettes financières divers, de 4.203 k€ au 30 septembre 2017 à comparer à 3.008 k€ au 30 septembre 2016.

Le total des dettes financières au 30 septembre 2017 s'élève ainsi à 7.983 k€, stable par rapport à l'exercice précédent à 7.960 k€ (+0,3%).

5.2 COMPTE DE RESULTAT

Au 30 septembre 2017 :

- Le chiffre d'affaires atteint 3.586 k€ (+17,16% par rapport à 3.061 k€ en 2016), en raison de l'activité des franchises et des filiales du Groupe auxquelles le chiffre d'affaires de POULAILLON SA est directement corrélé,
- L'excédent brut d'exploitation atteint 641 k€ (+31,31% par rapport à 488k€ en 2016), en raison notamment de la maîtrise des charges d'exploitation,
- Le résultat d'exploitation atteint 1.118 k€ (+74%) par rapport à 641 k€ au 30 septembre 2016, en raison principalement de la maîtrise des charges d'exploitation (achats, rémunération du personnel).
- Le résultat financier est ramené à un montant positif de 44 k€ par rapport à 82 k€ à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des frais financiers qui s'élèvent à 89 k€ au 30 septembre 2017 (+55% par rapport à l'exercice précédent) pour des produits financiers de 132 k€ (-4,5% par rapport à l'exercice précédent).
- Le résultat courant atteint 1.163 k€ (+60,81% par rapport à 723 k€ en 2016),
- Un résultat exceptionnel négatif de - 309 k€ lié un abandon de créance de 330 k€ à la société EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY,
- Le résultat net est un bénéfice qui s'élève à 551 k€ (-26.09% par rapport à 745 k€ en 2016) après 303 k€ d'impôt sur les sociétés (+29.48%).

5.3 RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et des annexes tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 550.694.45€

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

550 694,45 euros

A la réserve légale	0,00 euros
Solde	550 694,45 euros

Pour un montant de 300.000,00 euros au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 1.300.000,00 euros et pour un montant de 250 694,45 euros au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 865 864,98 euros.

COMPTES CONSOLIDES

5.4 BILAN

L'actif de la société s'élève à 62.705 k€ au 30 septembre 2017 à comparer à 55.174 k€ au 30 septembre 2016 (+13,7 %). Cette augmentation de 7.531 k€ s'explique :

A. Une augmentation nette de 6 486 k€ de l'actif immobilisé répartie ainsi :

- Une augmentation nette de 1.816 k€ des écarts d'acquisition résultant de l'acquisition de la société LES CHENAIES pour un prix de 510 k€ et de la société POULAILLON SAINT VIT pour un prix de 2 € qui ont dégagé des écarts d'acquisitions de respectivement 162 k€ et de 1 654 k€.
- Une augmentation nette de 5 162 k€ des actifs corporels du Groupe au titre de l'exercice ce qui comprend la réalisation d'investissements à hauteur de :
 - 87 k€ pour la finalisation du programme d'investissements de l'activité Eaux,
 - 3 628 k€ pour la mise en production du site industriel de Saint Vit, au titre du bâtiment et de l'outil industriel,
 - 1 577 k€ pour les activités industrielles de Bretzels Moricettes MFP Poulailon,
 - 2 476 k€ pour le réseau de vente de Au Moulin Poulailon.
 - Les immobilisations incorporelles et les immobilisations financières ne varient pas d'un montant significatif.

- L'actif immobilisé corporel au 30 septembre 2017 se répartit à hauteur de :

3 757 k€ pour l'outil de production en ce compris le site de Saint-Vit,
 10 402 k€ pour les autres biens professionnels,
 11 078 k€ pour le réseau points de vente,
 7 117 k€ pour le pôle Eau,
 437 k€ pour les activités non affectées,

Soit un total de 32 791 k€ d'éléments corporels nets.

B. Une augmentation nette à hauteur de 1.044 k€ de l'actif circulant composé principalement des postes suivants :

- Les stocks et encours qui s'élèvent à 3.815 k€ et augmentent de 25,2% en raison des besoins de l'activité professionnelle afin de répondre à la demande croissante de la clientèle,
- Les clients et comptes rattachés qui s'élèvent à 3 967 k€ et augmentent de 111% en raison de la croissance de l'activité également,
- Les autres créances qui s'élèvent à 6 685 k€ et diminuent de 17,9% en raison d'une réduction des autres créances d'exploitation de 1 644 k€,
- La trésorerie qui s'élève à 3 065 k€ en baisse de 24,4% en raison des investissements menés au cours de l'exercice et de la progression du besoin en fonds de roulement liée en partie à l'augmentation du chiffre d'affaires consolidé.

Le passif de la Société au 30 septembre 2017 se répartit entre les capitaux propres, les provisions et les dettes.

Les capitaux propres au 30 septembre s'élèvent à 21 579 k€ (+11,1%) dont 21 421 k€ en part du Groupe (+11,4%) et 158 k€ en intérêts minoritaires (-20,6%).

L'augmentation des capitaux propres part du Groupe provient de la progression du résultat net part du Groupe qui s'est élevé à 2 277 k€ (+41,6%).

Les autres postes des fonds propres se détaillent comme suit :

- la prime d'émission de 10.035 k€ des parts de la filiale AU MOULIN POULAILLON et de l'augmentation de capital conséquente à la cotation en bourse sur Euronext Growth,
- le capital augmenté qui s'élève à 5.111 k€ (+ 1.205 k€) après création de 1 204 819 actions nouvelles suite à la cotation en bourse sur Alternext,
- une subvention d'équipement pour 89 k€,
- et les réserves pour le solde.

Les provisions s'élèvent à 493 k€ (+1,4%) et se composent de provisions pour retraite et engagements assimilés à hauteur de 423 k€ (+10,4%), le solde de 70 k€ (-32,7%) consistant en provisions pour risques et charges.

Les dettes financières atteignent 28 151 k€ (+13,1%) dont 7.146 k€ à moins d'un an (-3,2%).

L'augmentation des dettes financières de 3.256 k€ se répartit entre une augmentation des dettes financières à long terme à hauteur de 4.501 k€ utilisée pour les investissements, et une diminution des dettes financières à court terme de 1 245 k€ provenant de la réduction des concours bancaires courants ramenés de 2 316 k€ l'exercice précédent à 757 k€ (- 1 559 k€). Le solde de la variation s'explique par l'augmentation du factor à hauteur de 320 k€ en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le ratio d'endettement net ressort à 116,3% au 30 septembre 2017, en hausse par rapport au ratio de 107,3 % atteint au 30 septembre 2016.

L'évolution de l'endettement est la suivante :

	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Capitaux propres part du Groupe	21 421	19 228	12 000
Intérêts minoritaires	158	198	209
Capitaux propres totaux	21 579	19 426	12 210
Dette financière long terme	25 087	20 586	12 791
Dont part à moins d'un an	4 082	3 074	2 515
Dette financière court terme	3 064	4 309	4 270
dont factor	2 024	1 704	1 747
dont concours bancaires courants	757	2 316	1 990
dont Groupe et associés	283	289	533
Total dette financière (1+2)	28 151	24 895	17 061
Trésorerie à l'actif	3 065	4 056	1 623
Endettement net	25 086	20 839	15 438
Ratio d'endettement net	116,3	107,3%	126,4%

5.5 COMPTE DE RESULTAT

Le tableau présente l'évolution des principaux soldes de gestion au cours des trois derniers exercices :

	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois
Chiffre d'affaires	67 437	61 233	53 941
Evolution	10,1%	13,5%	18,5%
Excédent Brut d'Exploitation (Ebitda)	7 596	6 625	5 310
% chiffre d'affaires	11,3%	10,8%	9,8%
Dotation aux amortissements	4 669	3 928	2 775
Résultat d'exploitation	2 926	3 152	2 535
% chiffre d'affaires	4,3%	5,1%	4,7%
Evolution 2017/2016	-7,2%	24,3%	
Résultat financier	(-645)	(-585)	(-482)
% chiffre d'affaires	1,0%	0,9%	0,9%
Résultat courant avant IS	2 282	2 567	2 053
% chiffre d'affaires	3,4%	4,2%	3,8%
Résultat net de l'ensemble consolidé avant amortissement des survaleurs	2 760	2 064	1 613
% chiffre d'affaires	4,1%	3,4%	3,0%
Résultat net de l'ensemble consolidé après amortissement des survaleurs	2 236	1 598	586
dont Résultat net part du Groupe	2 277	1 608	575
% chiffre d'affaires	3,4%	2,6%	1,1%
dont Résultat net part des minoritaires	(-41)	(-10)	12

Chiffre d'affaires consolidé :

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le groupe Poulaillon a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 67 437 K€ en progression de +10,1% par rapport à l'exercice clos le 30 septembre 2016 qui s'élevait à 61 233 k€.

Le chiffre d'affaires des succursales groupe hors franchises (45 points de vente) qui commercialisent notamment le produit phare du Groupe, la Moricette®, atteint 40 545 k€, représente 60,1% des ventes consolidées et progresse de +8,7% (+4,4% à nombre de magasin constant).

Les nouveaux points de vente opérationnels au cours de l'exercice ont contribué à hauteur de 1,6 M€ au chiffre d'affaires consolidé.

Depuis le 1er octobre 2016, le Groupe a ouvert 5 nouveaux points de vente, et procédé à la réouverture d'un point de vente après extension et rénovation complète.

Le chiffre d'affaires hors succursales, principalement réalisé auprès de la GMS, de la clientèle professionnelle et des franchisés, atteint 25,5 millions €, progresse de +9,7% et représente 37,8% du chiffre d'affaires consolidé.

Plusieurs référencements ont été obtenus notamment pour les gammes apéritives surgelées et les gammes de sandwiches en frais.

Le chiffre d'affaires réalisé par l'eau Minérale de Velleminfroy atteint 648 k€ (250 k€ à l'exercice précédent), et représente 1% du chiffre d'affaires consolidé.

Les obtentions de référencement se poursuivent, en France et en Chine.

L'activité de holding (revenu de franchise, locations externes principalement) représente 1,1% du chiffre d'affaires consolidé avec 722 k€.

La répartition du chiffre d'affaires entre les gammes Frais et Surgelés évolue ainsi :

CA Frais & Surgelé – Consolidé en millions €	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Total Gamme Frais	53,3	48,3	43,4
% CA CONSO	79,0%	78,9%	80,4%
Total Gamme Surgelés	14,2	12,9	10,6
% CA CONSO	21,0%	21,1%	19,6%
Total Frais + Surgelés	67,4	61,2	53,9

La répartition du chiffre d'affaires entre Réseau de magasins (BtoC) et clientèle professionnelle (BtoB) évolue ainsi :

CONSO - 12 mois - millions €	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
CA BtoB (Professionnels)	25,6	23,1	20,4
% CA CONSO	37,9%	37,7%	37,9%
CA BtoC (Réseau +Franchises)	41,9	38,2	33,5
% CA CONSO	62,1%	62,3%	62,1%
CA CONSO	67,4	61,2	53,9

La répartition du chiffre d'affaires par région évolue ainsi :

Consolidé - 12 mois	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
68 Haut-Rhin - Mulhouse	35,5	33,7	31,0
Variation de l'année	5,4%	8,6%	10,2%
% CA	52,6%	55,0%	57,5%
67 Bas-Rhin - Strasbourg	6,6	6,5	6,3
Variation de l'année	1,7%	3,0%	15,5%
% CA	9,8%	10,6%	11,6%
57 Moselle - Metz	2,3	2,3	1,9
Variation de l'année	2,4%	21,0%	6,6%
% CA	3,5%	3,7%	3,5%
25 Doubs - Besançon	2,0	1,5	1,0
Variation de l'année	36,7%	47,4%	6,6%
% CA	3,0%	2,4%	1,9%
90 Belfort - Territoire de Belfort	1,6	1,4	0,8
Variation de l'année	21,0%	75,0%	-6,4%
% CA	2,4%	2,2%	1,4%
21 Côte d'Or - Dijon	1,7	1,6	1,5
Variation de l'année	5,9%	2,6%	8,5%
% CA	2,5%	2,6%	2,8%
54 Meurthe et Moselle - Nancy	1,5	1,2	0,7
Variation de l'année	26,9%	58,8%	66,4%
% CA	2,2%	1,9%	1,4%
Total Région Est - Bourgogne	51,2	48,0	43,2
Variation de l'année	6,7%	11,1%	10,9%
% CA	76,0%	78,4%	80,1%
Paris et Région Parisienne	8,6	6,9	5,7
Variation de l'année	24,8%	20,7%	71,2%
% CA	12,7%	11,2%	10,5%
Autres Régions	7,7	6,4	5,0
Variation de l'année	20,4%	26,4%	55,9%
% CA	11,3%	10,4%	9,3%
Total Ventes par Régions en Consolidé	67,4	61,2	53,9
Variation de l'année	10,1%	13,5%	18,5%

On constate que la Région Est-Bourgogne représente encore plus de trois quart du chiffre d'affaires consolidé, les autres régions, Paris et Région Parisienne augmentant leur poids dans les ventes du Groupe.

Les produits à base de pâte à Bretzel représentent plus de 26% des ventes consolidées.

Les charges de personnel sont maîtrisées. Elles s'élèvent à 25.498 k€ au 30 septembre 2017 et progressent de 10,9% par rapport à l'exercice précédent alors que le chiffre d'affaires a augmenté de 10,1 %.

Les dotations aux amortissements sont en progression, traduisant un investissement industriel soutenu.

Les autres produits et charges d'exploitation s'élèvent à 15 037 k€ à comparer à 13 545 k€ à l'exercice précédent, en progression maîtrisée de 11%.

Les frais financiers s'élèvent à 645 k€ (+ 10,3% par rapport au 30 septembre 2016), le résultat financier intégrant par diminution les produits financiers.

Le résultat exceptionnel est positif de 1.089 k€, (-18 k€ en 2016) et se détaille comme suit :

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 504	91
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(447)	(111)
Dotations nettes aux provisions	2	2
Autres produits et charges exceptionnels	30	-
Résultat exceptionnel	1 089	(18)

Les produits exceptionnels comprennent notamment un abandon de créance de l'ancien actionnaire majoritaire de POULAILLON SAINT-VIT pour un montant de 1 108 k€. Cet abandon de créance n'est pas assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. L'acquisition de la cible est une cession massive des droits sociaux au prix de 2 euros.

Les charges exceptionnelles comprennent un abandon de créance de Poulailon SA à sa filiale Eaux Minérales de Velleminfroy pour 330 k€.

5.6 AMORTISSEMENTS DES SURVALEURS

	30/09/2017	30/09/2016
Valeurs brutes à l'ouverture	9 045	8 849
Acquisitions	1 816	-
Diminutions	-	-
Variations de périmètre	10	196
Autres variations	-	-
Valeurs brutes à la clôture	10 871	9 045
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(2 354)	(1 887)
Dotations	(524)	(467)
Reprises	-	-
Variations de périmètre	-	-
Dépréciations cumulées à la clôture	(2 878)	(2 354)
Valeurs nettes à l'ouverture	6 691	6 962
Valeurs nettes à la clôture	7 993	6 691

Sociétés	Ecarts d'acquisition bruts après correction	Amortissements et dépréciations	Net 30/09/2017
MFP POULAILLON SA	2 635	(1 299)	1 335
AU MOULIN POULAILLON SARL	6 420	(1 525)	4 895
LES CHENAIES SCI	162	(12)	150
POULAILLON SAINT-VIT	1 655	(41)	1 613
TOTAL	10 871	(2 878)	7 993

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 20 ans, à l'exception de celui constaté sur les titres de la SCI LES CHENAIES qui est amorti sur 10 ans.

Suite à l'acquisition des titres de la société Poulaillon Saint-Vit, il en a résulté la constatation d'un écart d'acquisition de 1 655 K€ amorti à compter du 1er avril 2017 pour une durée de 20 ans.

Au 30 septembre 2017, aucun test de dépréciation n'a été effectué en l'absence d'indice de perte de valeur.

5.7 FLUX DE TRESORERIE

En K€ - audités -	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois
Marge brute d'auto financement	7 463	5 403
+ Variation du BFR	618	(6 832)
= Flux de trésorerie d'exploitation A	8 081	(1 429)
Acquisition d'immobilisations	(7 801)	(7 613)
+ Dettes / acquisition d'immobilisations corporelles	(288)	701
+ Cessions d'immos hors titres consolidés	78	760
+ Incidence variation de périmètre	(2 707)	-
= Flux de trésorerie d'investissements B	(10 718)	(6 152)
Augmentation de capital	-	5 785
Emission d'emprunts bancaires	6 458	6 924
Remboursements d'emprunts bancaires	(1 958)	(1 727)
Remboursement de crédit-bail	(1 533)	(1 219)
Cessions d'actions propres	(82)	(32)
Flux de trésorerie de financement C	2 885	9 731
Variation de trésorerie A + B + C	247	2 150
+ Trésorerie initiale	37	(2 113)
= Trésorerie finale	284	37

Au cours de l'exercice écoulé, la marge brute d'autofinancement s'est élevée à un montant de 7 463 k€ (+38,1%) portant les flux de trésorerie d'exploitation à 8 081 k€ à comparer à un montant négatif de 1 429 k€ à l'exercice précédent.

La variation du BFR a contribué positivement aux flux de trésorerie d'exploitation au cours de l'exercice.

Les acquisitions d'immobilisations se répartissent à hauteur de :

5 205 k€ pour le Pôle Professionnels/GMS,
2 476 k€ pour le Pôle Réseau de points de vente,
87 k€ pour le pôle Eau.
33 k€ pour les activités non affectées

La variation de périmètre est principalement liée à l'entrée de Poulaillon Saint Vit dans le périmètre de consolidation.

L'émission d'emprunt bancaire a été réalisée à hauteur d'environ
30% par le Pôle Réseau de points de vente,
43% par le Pôle Professionnels/GMS,
27% par le holding Poulaillon SA.

Le rythme d'émission et de remboursement d'emprunts de l'exercice est comparable à celui de l'exercice précédent, pour un montant d'acquisitions d'immobilisations presque équivalent.

5.8 RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

Nous soumettons à votre approbation les comptes consolidés qui font ressortir un bénéfice de 2.277.149 €.

5.8.1 TABLEAU DES RESULTATS DES EXERCICES PRECEDENTS

Voir annexe ci-jointe.

5.8.2 RESULTATS DES FILIALES

SOCIETE	FORME JURIDIQUE	% INTERETS	% CONTRÔLE	SITUATION NETTE	CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTAT
POULAILLON	SA	-	-	17 823 042	3 186 104	550 694
BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON	SA	99,9588	99,9588	2 521 900	35 244 364	420 365
AU MOULIN POULAILLON	SARL	99,9773	100,0000	9 434 261	39 354 106	1 903 123
POULAILLON SAINT-VIT	SA	100,0000	100,0000	871 376	1 068 569	671 376
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	SARL	100,0000	100,0000	12 382	15 450	282
SOURCE DE VELLEMINFROY	SARL	43,7067	43,7067*	261 548	139 190	- 88 649
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	SAS	100,0000	100,0000	1 339 112	545 750	- 986 082
LES MIRABELLES 2	SCI	99,9000	99,9000	125 846	149 326	97 487
POULAILLON CONSTRUCTION	SCI	99,9998	100,0000	57 684	135 247	47 684
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	SCI	99,9998	100,0000	46 285	82 220	36 285
VELLE	SCI	99,9000	99,9000	58 137	666	- 31 863
LES CHENAIES	SCI	100,0000	100,0000	348 279	24 086	- 132
ANDELNANS CONSTRUCTION	SCI	99,2000	99,2000	44 986	69 773	34 986
HOCHSTATT CONSTRUCTION	SCI	99,0000	99,0000	- 4 915	-	- 14 915

POULAILLON SA bénéficie d'un droit de vote double pour les parts sociales détenues dans la société SOURCE DE VELLEMINFROY SARL.

5.8.3 COMMUNICATION DES CHARGES SOMPTUAIRES ET DES FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent

à un montant global de 119 k€ et qui ont réduit à due concurrence le déficit reportable découlant du périmètre de l'intégration fiscale, montant décomposé comme suit :

. Amendes et pénalités	7 k€,
. Loyers non déductibles	97 k€,
. TVTS Payée	15 k€,

5.8.4 DIVIDENDES VERSES ET AVOIR FISCAL AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Il n'a été versé aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

5.8.5 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 30 SEPTEMBRE 2017 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET SITUATION NETTE

Au 30 septembre 2017, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Sociétés	Siège social	SIRET	% d'intérêt		Méthode de Consolidation	
			30.09.2017	30.09.2016	30.09.2017	30.09.2016
POUAILLON SA	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	49331143500017	Mère	Mère	IG	IG
MFP POUAILLON SA	ZA HEIDEN EST Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	37774465100011	99,96%	99,96%	IG	IG
AU MOULIN POUAILLON SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	43020123600014	99,98%	99,98%	IG	IG
SCI POUAILLON CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	53827524900018	100%	100%	IG	IG
SCI LES MIRABELLES 2	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	38762931400015	99,90%	99,90%	IG	IG
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	80520794100016	100%	100%	IG	IG
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	80482406800014	100%	100%	IG	IG
SARL SOURCE DE VELLEMINFROY	Route de la Creuse, 70240 Velleminfroy	50851274600019	43,71%	43,71%	IG	IG
SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	81072741200019	100%	100%	IG	IG
POUAILLON SAINT VIT	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	50534917500024	100%	N/A	IG	N/A
SCI VELLE	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	81089798300013	99,90%	99,90%	IG	IG
SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	82830564900018	100%	N/A	IG	N/A
SCI LES CHENAIES	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	41515322000017	100%	N/A	IG	N/A
SCI ANDELNANS CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	38340894500012	99,20%	99,20%	IG	N/A

IG : Intégration globale

N/A : Non applicable

Les sociétés POULLAILLON SAINT-VIT, LES CHENAIES et HOCHSTATT CONSTRUCTION sont nouvellement entrées dans le périmètre du Groupe.

5.8.6 DELAI DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

DETTE FOURNISSEURS AU	30/09/2017	30/09/2016
PAIEMENT A MOINS DE 30 JOURS	5 307	4 871
PAIEMENT A MOINS DE 45 JOURS	589	414
PAIEMENT A MOINS DE 60 JOURS	472	277
PAIEMENT A MOINS DE 75 JOURS	131	126
PAIEMENT A MOINS DE 90 JOURS	15	11
PAIEMENT A PLUS DE 90 JOURS	339	964
TOTAL	6 853	6 663

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

CREANCE CLIENTS AU	30/09/2017	30/09/2016
PAIEMENT A MOINS DE 30 JOURS	4 329	3 437
PAIEMENT A MOINS DE 45 JOURS	267	224
PAIEMENT A MOINS DE 60 JOURS	254	162
PAIEMENT A MOINS DE 75 JOURS	142	133
PAIEMENT A MOINS DE 90 JOURS	51	45
PAIEMENT A PLUS DE 90 JOURS	305	239
TOTAL	5 348	4 240

6. PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'exercice a permis d'enregistrer des progrès marquants en termes de progression de chiffre d'affaires et de rentabilité dans les pôles Réseau de points de vente / BtoC et dans le pôle Professionnels / GMS. Des efforts ont été déployés notamment pour obtenir une certification International Food Standard au cours de l'exercice écoulé.

Le lancement réussi de la ligne d'embouteillage permet au pôle Eau minérale de disposer d'un outil de production intégré et réactif. Le pôle Eau minérale mène un effort commercial intense pour couvrir efficacement le territoire national et se déployer à l'export.

7. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe continue de porter son effort d'innovation pour enrichir ses gammes avec de nouvelles recettes en veillant à leur qualité gustative et nutritionnelle dans un contexte de sécurité alimentaire auquel contribuent notamment les équipes Achats et Qualité. L'IFS obtenu en novembre 2017, contribue à garantir un haut niveau de qualité, ce qui est décrit au point 10.

8. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES

Outil industriel : extensions des capacités

Le 4 décembre 2017 a été mise en fonctionnement la nouvelle ligne de fabrication à Saint-Vit après travaux d'automatisation, soit un doublement des capacités en produits de Boulangerie (notamment pains bio, baguettes et demi-baguettes nature et pains spéciaux) en grandes séries afin de répondre à la forte croissance du chiffre d'affaires. Un agrandissement du site de Saint-Vit est prévu pour l'installation d'une deuxième ligne de production qui devrait être opérationnelle début 2019.

Pôle Réseau : nouvelles ouvertures de points de vente et évolutions de l'offre

Ouverture de magasins.

Depuis le début de l'exercice au 1er octobre 2017, trois nouveaux magasins en propre ont été ouverts, un à Strasbourg centre-ville le 28 octobre, un en propre à Metz centre commercial Muse le 22 novembre, et un à Hochstatt le 15 décembre. Le Groupe prépare l'ouverture de magasins à un rythme comparable à celui des exercices précédents.

Gamme évolutive.

Les produits de Boulangerie constituent le cœur d'une gamme centrée sur des produits de tradition et savoureux autour de la fameuse Moricette®. Afin de répondre à une demande en augmentation régulière sont également proposés des produits végétariens, des pains « Santé », des eaux « detox » à base d'Eau minérale de Velleminfroy utilisée aussi pour une nouvelle gamme de pains.

Nouveaux services.

Vont être mises en place de nouveaux modes de commandes et de livraisons plus rapides (« Poulaillon express », application sur smartphone) pour la consommation sur place et à domicile.

Pôle Vente auprès de la GMS et des professionnels : excellent accueil des produits confirmé

Les actions conduites depuis le début de l'exercice ont rencontré un accueil favorable :

- Plusieurs opérations d'envergure nationale portant sur des produits Alsaciens ont été menées avec succès auprès de la GMS. D'autres opérations vont être lancées.
- Les produits de la gamme sandwich premium et Moricette® montent en puissance et seront proposés en restauration hors foyer (RHF).

- Une gamme de pains Santé, enrichie en protéines et en vitamines, sera commercialisée auprès d'une clientèle senior.
- Une gamme de pains bio, ainsi que la création de nouveaux produits, contribuent à la tonicité et au bon accueil de l'offre. Le Groupe s'est engagé à "ne plus utiliser d'œufs (et ovoproduits) de poules élevées en cage à partir du 1er janvier 2021".

Pôle Eau minérale : lancement de la bouteille en verre pour l'eau plate et pétillante

Un appel d'offre a été gagné auprès d'une chaîne de restauration rapide, et plusieurs actions sont entreprises en GMS au niveau régional. L'effort commercial est ciblé sur certaines régions afin de gagner en compétitivité. La gamme eau plate et pétillante en version bouteilles de verre sera commercialisée courant premier semestre 2018 auprès des Collectivités, Hôtels & Restaurants – CHR, et aussi auprès de la clientèle GMS. L'export devrait contribuer à la progression des ventes au cours de l'exercice.

9. FACTEURS DE RISQUES

9.1 Risques portant plus particulièrement sur POULAILLON SA

9.1.1 Risque Actions

POULAILLON n'a pas procédé à des investissements en actions hormis celles figurant en quantité non significative dans le contrat de liquidité confié à un Prestataire de Services d'Investissement.

9.1.2 Risque de taux d'intérêts

La société n'a pas d'endettement significatif externe taux variable, hormis un instrument de trésorerie de 300 k€, exposé à un taux court terme E3M + marge.

La société n'a pas de risque de taux significatif à l'endettement externe qui représente 7k€ à la clôture des comptes ; Sensibilité de taux à + 1 / -1 %.

Un seul emprunt en fin de remboursement est à taux variable, le montant est non significatif et sera soldé au courant de l'exercice à venir.

9.1.3 Risque de change

La Société n'est pas soumise au risque de change compte tenu de son activité encore peu significative à l'international, à l'achat ou à la vente.

9.2 Risques portant plus particulièrement sur le Groupe

9.2.1 Provisions pour litiges

	Provisions pour risques et charges	Provisions pour retraite et engagements assimilés	Total
Valeurs au 30/09/2016	104	383	486
Dotations	17	36	53
Reprises consommées	(51)	(6)	(57)
Reprises non consommées	-	-	-
Variation de périmètre	-	10	10
Valeurs au 30/09/2017	70	423	493

9.2.2 Provisions pour litiges

Il n'existe pas de litiges significatifs nécessitant une provision cf tableau ci-dessus.

9.2.3 Risque sanitaire

Le Groupe prend toute mesure utile pour prévenir le risque.

9.2.4 Risque lié aux fluctuations des matières premières

Le principal poste d'achats du Groupe en volume est la farine, dont le blé représente environ 70% du coût. Les cours du blé, comme ceux des produits nécessaires à l'élaboration des recettes du Groupe, sont susceptibles de varier en fonction des récoltes et en fonction de la parité de certaines devises, notamment l'euro-dollar.

Les variations de prix sont toutefois connues et communes à l'ensemble des opérateurs de la filière, de sorte que le Groupe a pu jusqu'à maintenant répercuter tout ou partie de celles-ci à ses clients.

9.2.5 Risques liés aux fournisseurs

Le Groupe a recours à environ deux fournisseurs sélectionnés par produits en fonction de leur aptitude à répondre aux attentes du Groupe notamment de sécurité alimentaire, de qualité des produits, de conditions commerciales, de capacité logistiques et de solidité financière. Les achats se répartissent entre les matières premières, les emballages, et les services.

Le risque lié aux fournisseurs existe en terme essentiellement de rupture de stocks ou de retard de livraison, mais demeure limité, dans la mesure où le Groupe compte au moins deux fournisseurs dans chaque matière essentielle à ses approvisionnements et mène des relations de long terme avec eux.

9.2.6 Risques liés aux investissements et aux diversifications du Groupe

Les investissements du Groupe portent principalement sur l’outil de production, sur son réseau de points de vente, et sur des investissements de diversification.

Le Groupe évalue régulièrement le niveau de ressources financières nécessaires à engager pour mener les investissements nécessaires à sa croissance et à l’enrichissement de son offre.

La diversification dans l’eau minérale de la Source de Velleminfroy vise, par exemple, à adresser des attentes complémentaires à celles de la clientèle actuelle du Groupe en produits de boulangerie auprès d’un segment à pouvoir d’achat élevé en France et à l’export.

Il est possible que le chiffre d’affaires et le retour sur investissements attendus soient constatés dans un délai plus long que prévu pour des raisons non identifiées actuellement par le Groupe.

Le Groupe est attentif à ce que les diversifications envisagées n’obèrent ni la progression de son activité de boulangerie et de restauration rapide, ni sa capacité de financement ou sa structure financière.

9.2.7 Risques liés à la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est une préoccupation importante pour le Groupe. Les axes sur lesquels il porte son effort sont notamment :

- La sélection des fournisseurs avec la mise en place d’une traçabilité des produits,
- Les contrôles Qualité,
- La conception du site industriel de Wittelsheim et l’équipement des lignes en détecteurs à métaux,
- Les sécurités nécessaires pour le maintien de la chaîne du froid et des ressources en énergie,
- Les formations hygiène, sécurité, sur les postes de travail,
- La gestion des déchets.

Le Groupe ne relève d’aucun agrément sanitaire. Si besoin, toute procédure est en place pour obtenir un agrément sur une partie spécifique de l’activité.

Le Groupe fait pratiquer régulièrement des contrôles analytiques appropriés par des laboratoires externes.

Le Groupe a obtenu en novembre 2017 la norme IFS – International Food Standard.

9.2.8 Risque de liquidité

L’endettement financier du Groupe est décrit dans les annexes des comptes consolidés.

Les prêts ne sont assortis d’aucune condition de ratio de gestion à respecter (covenant).

La Société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

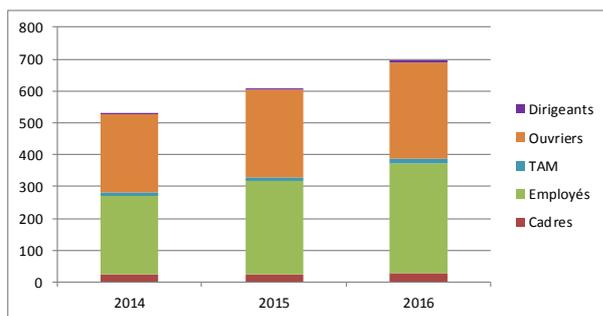
10. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

10.1. INFORMATIONS SOCIALES

10.1.1 INFORMATIONS RELATIVES A L'EMPLOI

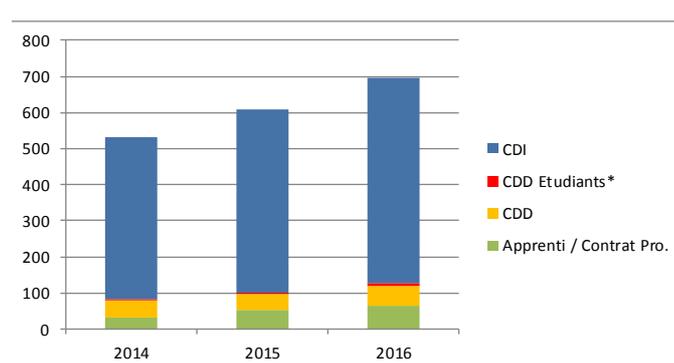
Les données du bilan social sont présentées sur la base de la dernière année civile écoulée.

Effectif total présent au 31/12 par catégorie



Catégorie	2014	2015	2016
Cadres	25	25	28
Employés	245	293	347
TAM	13	12	12
Ouvriers	243	274	303
Dirigeants	5	5	5
Total	531	609	695

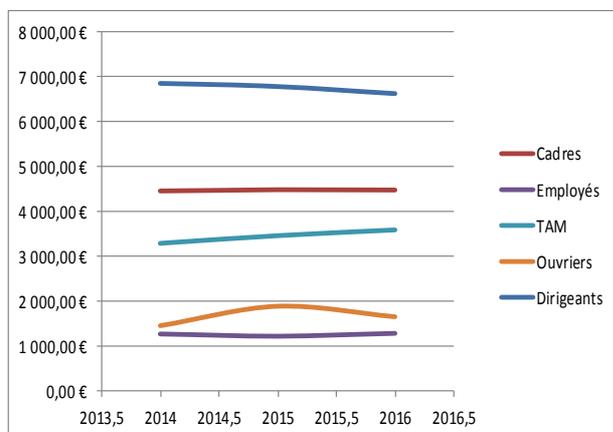
Effectif total présent au 31/12 par type de contrat



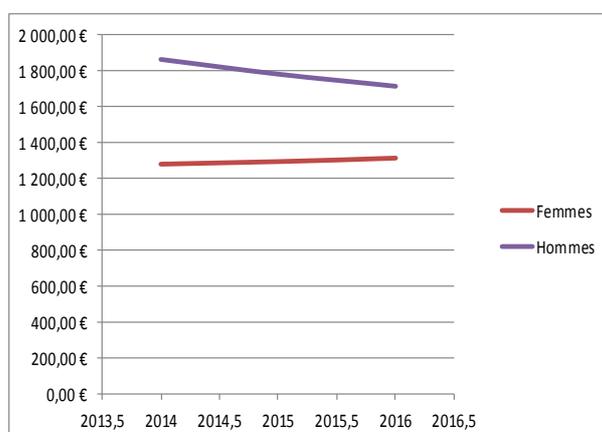
Type de contrat	2014	2015	2016
Apprenti / Contrat Pro.	30	54	65
CDD	48	43	53
CDD Etudiants*	5	6	9
CDI	448	506	568
Total	531	609	695

L'effectif du Groupe connaît une augmentation constante depuis plusieurs années (+14% cette année). Cette augmentation d'effectif trouve son corollaire dans l'augmentation du nombre de salariés dans chacun des types de contrat présents ci-dessus. Cette augmentation dans chacune des catégories de salarié préserve un certain équilibre permettant à notre société de croître de manière sereine. Cette augmentation des embauches s'accompagne également d'une rémunération qui elle aussi augmente pour l'ensemble de nos catégories professionnelles.

Rémunération moyenne mensuelle par catégorie

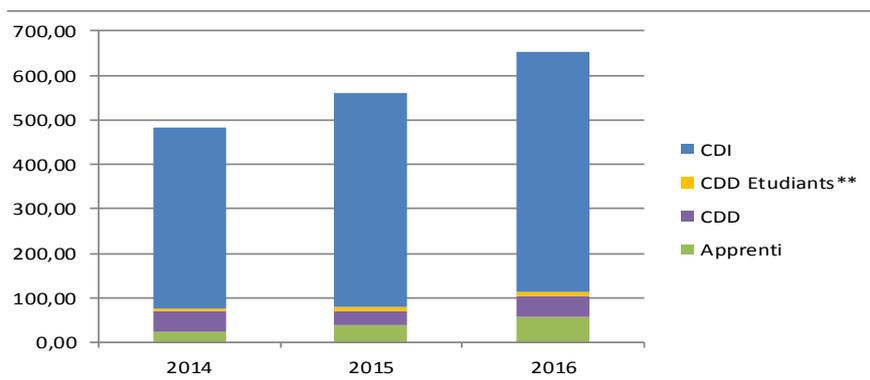


Rémunération moyenne mensuelle par sexe



10.1.2 INFORMATIONS RELATIVES A L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Effectif moyen* par type de contrat



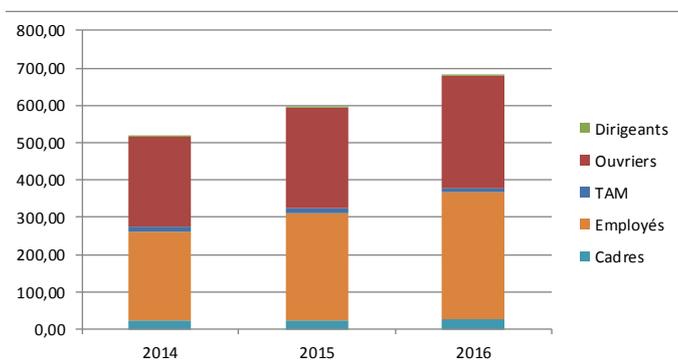
*Moyen = correspond au temps de présence dans l'entreprise du 01/12 au 31/12

**Présents les week-ends et vacances scolaires

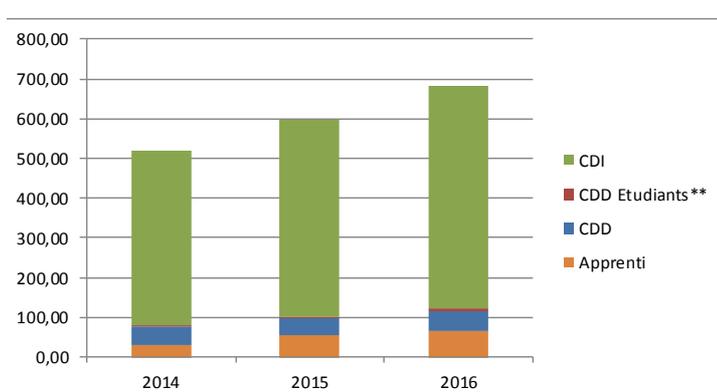
Type de contrat	2014	2015	2016
Apprenti	24,00	38,42	57,66
CDD	45,50	32,67	45,67
CDD Etudiants**	6,42	8,92	10,17
CDI	406,33	479,41	538,42
Total	482,25	559,41	651,92

La part des CDI représente plus de 80 %. Le Groupe favorise l'emploi des étudiants en période estivale pour améliorer le roulement des congés payés des équipes.

Effectif ETP* présent au 31/12 par catégorie



Effectif ETP* présent au 31/12 par type de contrat



Catégorie	2014	2015	2016
Cadres	25,00	25,00	28,00
Employés	237,23	285,87	338,09
TAM	13,00	12,00	12,00
Ouvriers	239,62	270,99	300,14
Dirigeants	5,00	5,00	5,00
Total	519,85	598,86	683,23

Type de contrat	2014	2015	2016
Apprenti	31,00	57,00	65,00
CDD	45,46	39,70	51,61
CDD Etudiants**	2,05	3,66	6,16
CDI	441,34	498,50	560,46
Total	519,85	598,86	683,23

ETP = Effectif Temps Plein

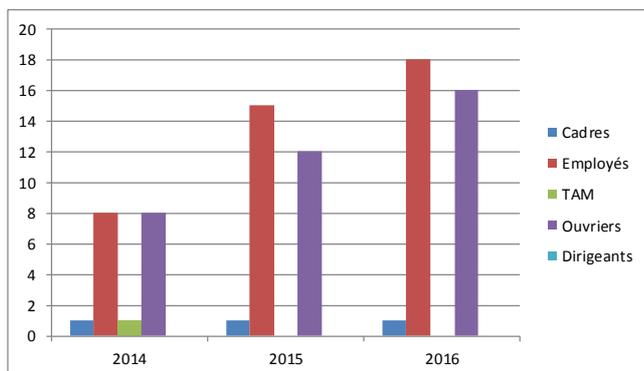
10.1.3 INFORMATIONS RELATIVES AUX RELATIONS SOCIALES

L'organisation des réunions et des négociations avec le CHSCT se fait en fonction du calendrier légal ou de la demande de l'organisation ; ces réunions ont notamment pour but de prendre en compte les considérations de nos salariés afin d'améliorer leurs conditions de travail.

10.1.4 INFORMATIONS RELATIVES A LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Bien que le nombre d'accident de travail soit en légère hausse par rapport à l'année précédente, celui-ci doit être mis en relation avec le taux de fréquence du nombre d'accident par rapport au nombre d'heures travaillées qui lui reste stable par rapport à l'exercice précédent. En effet, l'effectif de l'entreprise ayant augmenté au cours de cette année, cela implique de manière automatique une augmentation du risque de survenance d'accidents sur le lieu de travail.

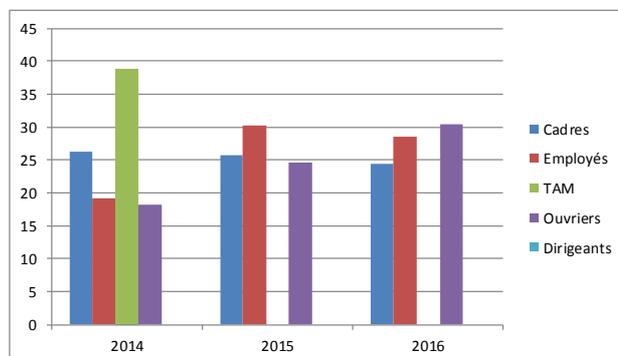
Nombre d'accidents du travail par catégorie



Catégorie	2014	2015	2016
Cadres	1	1	1
Employés	8	15	18
TAM	1	0	0
Ouvriers	8	12	16
Dirigeants	0	0	0
Total	18	28	35

Taux de fréquence*

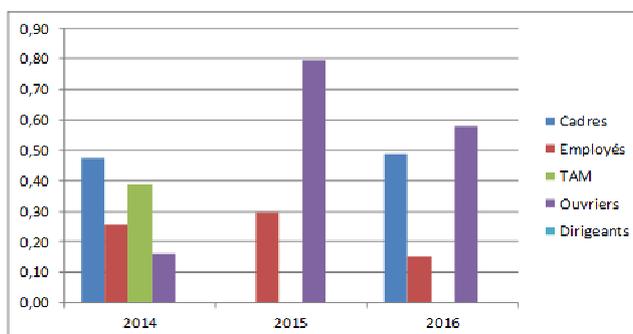
$$\text{Taux de fréquence} = \frac{\text{Nombre d'accidents du travail}}{\text{Heures travaillées}} \times 1\,000\,000$$



Catégorie	2014	2015	2016
Cadres	26	26	24
Employés	19	30	28
TAM	39	0	0
Ouvriers	18	25	30
Dirigeants	0	0	0
Total	102	81	83

Taux de gravité*

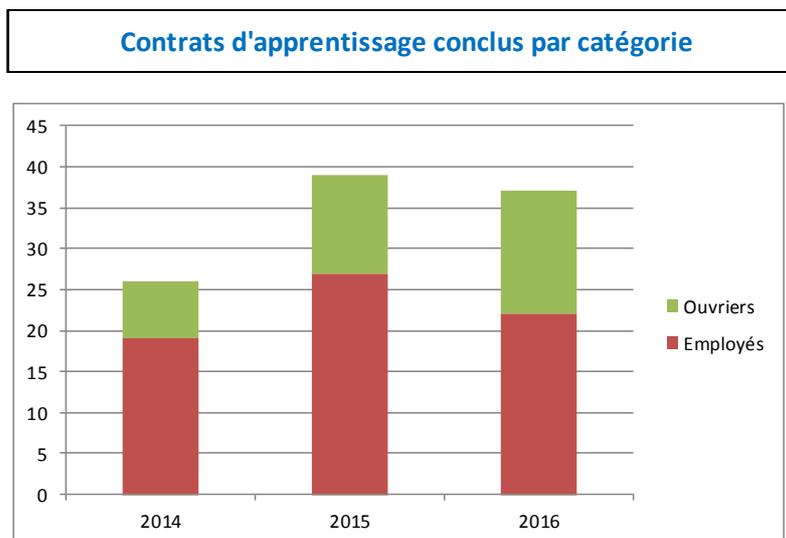
$$\text{Taux de gravité} = \frac{\text{Nombre de jours perdus pour AT}}{\text{Heures travaillées}} \times 1\,000$$



Catégorie	2014	2015	2016
Cadres	0,47	0,00	0,49
Employés	0,25	0,30	0,15
TAM	0,39	0,00	0,00
Ouvriers	0,16	0,80	0,58
Dirigeants	0,00	0,00	0,00
Total	1,28	1,09	1,21

Le taux de gravité des accidents de travail et maladies professionnelles (2 maladies professionnelles déclarées au cours de cette année) reste lui aussi stable au sein de notre Groupe, qui est toujours à la recherche d'une diminution de ces derniers et de tendre vers le « risque 0 ». Cette prévention des risques se fait notamment par des formations aux outils de travail, des formations aux postes lors des embauches et des mesures de préventions des risques et des accidents prises en amont (chaussures de sécurité, bouchons d'oreilles à usage unique).

10.1.5 INFORMATIONS RELATIVES A LA FORMATION



Le Groupe POULLAILLON s'engage également dans la formation, quel que soit sa forme : cela va de la formation des étudiants à celle du personnel déjà salarié de l'entreprise, sur des thématiques diverses telles que l'environnement ou la prise en main de nouveaux équipements.

En effet, depuis plusieurs années le Groupe œuvre et utilise son savoir-faire en matière de formation en accueillant des étudiants dans ses différents services, que ce soit par le biais de stages ou de l'apprentissage. Pour la plupart d'entre eux, cette expérience constitue un réel socle de connaissances pratiques et techniques qui peut se voir dans certains cas récompensé par un renouvellement de la formation voire une embauche pour ceux étant en fin de cycles.

Chaque salarié nouvellement embauché, quel que soit son type de contrat (intérim, contrat à durée (in)déterminé ...) dispose d'une formation initiale sur les pratiques et la politique générale de l'entreprise et concernant sa prise de poste. En effet, parmi les différentes formations dont ont pu bénéficier nos collaborateurs, l'une des plus marquantes fut celle sur la qualité des produits, et la « Food Fraud » (notion développée ultérieurement), thématique sur laquelle nous sommes extrêmement vigilants, ainsi qu'une formation sur le tri et, pour nos livreurs, une formation à l'éco conduite.

10.1.6 INFORMATIONS RELATIVES A L'EGALITE DE TRAITEMENT

Effectif total par sexe



Sexe	2014	2015	2016
Femmes	335	374	421
Hommes	196	235	274
Total	531	609	695

Effectif CDD* au 31/12 par sexe

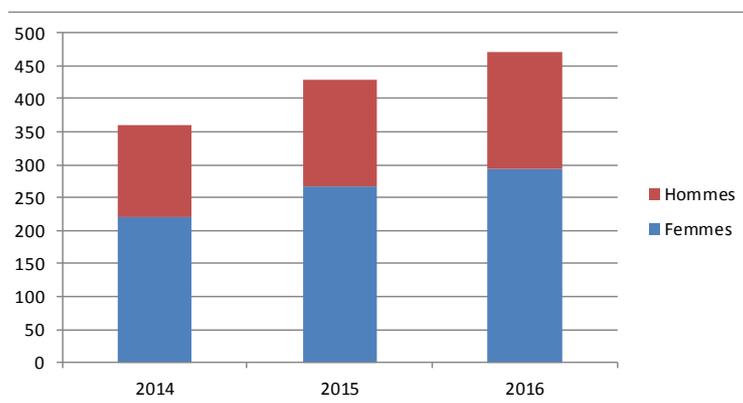


Sexe	2014	2015	2016
Femmes	43	37	52
Hommes	11	16	42
Total	54	53	94

*CDD + CDD Etudiants

Le Groupe s'engage à ne pas opérer de discriminations entre les différents candidats à l'embauche, ni entre les contrats qui pourraient leur être proposés, conformément à la législation en vigueur en France.

Effectif permanent* par sexe



Sexe	2014	2015	2016
Femmes	221	266	293
Hommes	138	163	177
Total	359	429	470

10.2 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

10.2.1 **INFORMATIONS RELATIVES A LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT**

Le Groupe POULAILLON dispose d'un responsable qualité et environnement permettant ainsi de développer une réelle politique environnementale au sein de nos différentes structures. En ce sens, le Groupe POULAILLON a notamment obtenu des certifications concernant plusieurs de nos sites. En effet, le site de Wittelsheim a obtenu la certification IFS Food v6, le 28 novembre 2017, qui est un référentiel d'audit de la qualité et la sécurité des produits alimentaires. Le champ de l'audit a notamment concerné la fabrication et conditionnement de pains (pains spéciaux, petits pains bretzel, Moricette®), viennoiseries feuilletées ou briochées, beignets, sandwichs (frais, surgelés à réchauffer), produits traiteur (dont miches, canapés, mini sandwichs, brochettes de fruits ou de légumes, buffets et plateaux repas, verrines), pâtisseries individuelles et grandes pièces.

Le Groupe fait également de plus en plus appel à des aliments dits « Clean Label » sans additifs ni ingrédients de synthèses (émulsifiants, antioxydants, épaississant, colorants de synthèse) dont la demande est en augmentation depuis plusieurs années auprès de la GMS et de la RHF. Les consommateurs sont de plus en plus attentifs à la provenance des produits dont ils souhaitent prioritairement qu'ils proviennent de France ou d'Europe.

Notre politique de Groupe prend également en compte les risques environnementaux et de pollution, par le biais de la prévention : en effet, des contrôles réglementaires externalisés sont régulièrement effectués concernant les liquides frigorigènes ou encore les chaudières afin que les risques soient diminués.

Le tri des déchets a également fait l'objet de mesures particulières au sein de notre groupe : différentes filières ont été mises en places (bio déchets, cartons, papiers) concernant le tri et l'ensemble des services ont fait l'objet d'une sensibilisation sur la thématique, services allant de la production à la direction. Ce tri concerne également les déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi que les déchets industriels spéciaux.

10.2.2 **INFORMATIONS RELATIVES A LA POLLUTION**

Le site de Wittelsheim est une installation classée soumise à un régime de déclaration et non d'autorisation, le Groupe transformant des quantités de matières premières végétales et animales inférieures aux seuils au-delà desquels une autorisation est nécessaire. Le site est contrôlé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – DREAL qui enregistre les déclarations d'installation. Le site se trouve dans une zone couverte par un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPRn).

Le site de Saint-Loup-sur-Semouse n'est pas soumis à déclaration. Les personnels de production manient des équipements légers de garnissage, de réfrigération et de surgélation des produits.

Le site de Wittelsheim a été conçu, dans le choix des matériaux, par sa disposition, ses infrastructures et ses aménagements, sa facilité de nettoyage des installations et d'entretien des locaux. La démarche IFS (International Food Standard) a été obtenue sur le volet production. Les

rejets dans l'air ne sont que très peu polluants, hormis sur le plan olfactif avec des odeurs de boulangerie qui sont dégagées.

Les eaux usées font également l'objet d'un traitement en sortie d'usine en passant systématiquement par un déshuileur/débourbeur, ainsi qu'un bac à graisse avant leur injection dans le réseau d'assainissement.

Dès lors, les usages significatifs de la société en termes d'énergie sont le transport, les groupes froids et l'énergie gaz pour les fours. Des suivies de consommation d'énergie ont donc été mis en place, que ce soit pour l'eau, l'électricité ou le gaz. Cela permet notamment une optimisation de la consommation d'énergie des unités de froid (froids positifs et négatifs) réalisée en fonction des tarifs tout en maintenant la disponibilité nécessaire des installations ; des systèmes de récupération d'énergie ont été mis en place dès la construction du bâtiment permettant des économies d'énergie. Enfin, concernant le transport, une formation sur l'éco conduite a notamment été dispensée cette année à l'ensemble de nos livreurs.

Que ce soit pour les sites de Wittelsheim, ou de Velleminfroy, les nuisances sonores sont négligeables par rapport à l'environnement des sites de production, et aucun risque n'a été identifié par rapport aux sols. L'implantation des desdits sites se fait soit en zone industrielle soit en zone artisanale, afin de limiter également notre impact sur l'environnement.

10.2.3 INFORMATIONS RELATIVES A L'ECONOMIE CIRCULAIRE

- **PREVENTION ET GESTION DES DECHETS**

Comme indiqué précédemment, le recyclage fait l'objet d'une attention spécifique au sein du Groupe POULLILLON. Les actions de tri ainsi que le recyclage sont gérés conformément aux dispositions réglementaires sur le sujet (par le biais de la tenue d'un registre notamment) et plus de 96% des déchets font l'objet d'une revalorisation énergétique classée R1, avec pour objectif de réduire ces options pour les déchets industriels banaux. Concernant les déchets alimentaires, ces derniers sont envoyés en méthanisation afin d'opérer une valorisation énergétique, et les déchets spécifiques font l'objet d'un envoi à des filières spécialisées.

Ce tri plus consciencieux a notamment permis, pour les déchets industriels banaux, de diminuer leur part entre l'exercice de 2016 et celui de 2017.

En outre, afin de diminuer nos déchets, nous privilégions les fournisseurs utilisant le carton par exemple, à ceux utilisant le verre qui est beaucoup plus difficile à retraiter ou recycler. Dans la même logique, nos équipes de Recherche et Développement mènent une réflexion sur la possibilité et les moyens de diminuer les emballages des produits, afin d'agir en amont sur le recyclage qui sera ensuite à la charge du client.

- **UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES**

Concernant son approvisionnement en énergie ou autres ressources, le Groupe ne connaît pas de contraintes particulières, l'approvisionnement en eau se fait notamment par le réseau. En production, où les consommations d'eau peuvent être importantes, des dispositifs ont été mis en place afin d'en limiter la consommation, comme par exemple le déclenchement au genou des robinets.

Concernant certaines matières premières, comme par exemple la farine, il est fait recours à l'ensilotage afin de limiter et d'éviter les livraisons en vrac de sac de 25kg. De plus, pour réduire les risques, le site compte 3 silos à farine en textile équipés d'évents de suppression qui limitent considérablement les risques d'explosion et leur impact potentiel.

La majorité du Groupe s'approvisionne en électricité renouvelable et l'éclairage a également fait l'objet d'un passage progressif au système de LED. Dans le même ordre d'idée et concernant la préservation des ressources, les sites de Velleminfroy et de Wittelsheim ont fait l'objet de contrôles thermographiques afin d'identifier quelles seraient les potentielles déperditions énergétiques et comment les limiter. Enfin, le réseau d'air comprimé fait également l'objet de contrôles récurrents afin de prévenir toute fuite qui pourrait causer des préjudices, notamment en termes de consommations énergétiques.

10.2.4 INFORMATIONS RELATIVES A LA PRISE EN COMPTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Concernant la prise en compte des changements climatiques, plusieurs mesures ont également été prises comme par exemple le rapatriement dans une chambre froide des produits qui étaient antérieurement situés près de Strasbourg : cela permet notamment de limiter nos rejets en CO² du fait de nos véhicules et réduire un de nos principaux postes d'émission de gaz à effet de serre.

10.2.5 INFORMATIONS RELATIVES A LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

La biodiversité fait également l'objet de nos préoccupations, comme en témoigne notre site de Velleminfroy. En effet, l'usine d'embouteillage a été construite et implantée dans une zone artisanale à plus d'1,5 km de la source, qui est un site historique protégé. Cette construction qui s'éloigne du site protégé permet de préserver le cadre naturel de la source, l'environnement ainsi que la biodiversité qui s'y trouve et permet également d'éviter toute sorte de nuisances par rapport au village.

10.3 INFORMATIONS SOCIETALES

10.3.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Comme cela a déjà pu être indiqué, le Groupe apporte une attention particulière à la limitation et à la réduction de ses déchets, ce qui englobe également les déchets alimentaires. Pour limiter ces derniers, un partenariat a notamment été mis en place avec les Banques Alimentaires qui récupèrent les produits invendus. Ce partenariat qui ne concernait initialement que 3 magasins du Groupe, a été étendu à l'ensemble des magasins du Groupe en juin 2017 (soit 45 magasins). Ce partenariat présente un double avantage pour notre société : d'une part, cela permet de venir en aide à des personnes dans le besoin, et d'autre part il nous permet de limiter le gaspillage de denrées alimentaires et ainsi réduire la masse de nos déchets.

D'autres partenariats ont également été mis en place par la Société Velleminfroy, notamment avec les Mulhousiennes. Si l'association est surtout connue pour la course qu'elle organise de manière annuelle dans la ville de Mulhouse, son action ne se limite pas à cela. En effet, cette association a pour but la sensibilisation aux maladies dont sont sujettes les femmes, et notamment le cancer du

sein. De ce fait, à travers le soutien que nous portons à cette association, nous nous associons également aux valeurs et messages qu'elle véhicule.

10.3.2 INFORMATIONS RELATIVES A LA SOUS-TRAITANCE ET AUX FOURNISSEURS

La politique d'achat est directement impliquée dans la politique générale du Groupe : étant toujours à la recherche de qualité pour l'ensemble de nos produits, nous accordons une importance particulière à nos fournisseurs. Ceux-ci sont choisis en fonction de plusieurs critères tels que leur engagement pour l'environnement, leur démarche « développement durable », leur engagement social ainsi que la qualité de leurs produits. Pour être sûr de cela, la majorité de nos fournisseurs s'engagent de manière unilatérale, notamment par le biais de leur site internet ou de certifications obtenues (IFS par exemple), à respecter l'ensemble de ces bonnes pratiques environnementales et sociales.

Pour certains de nos autres fournisseurs, des questionnaires leurs sont envoyés et nous permettent de les évaluer en fonction des critères indiqués ci-dessus. En fonction de leur réponse, nous pouvons leur faire des recommandations par le biais de plans d'action et leur soumettre des axes de progression. Dans les relations commerciales qui sont plus longues, un bilan des pratiques est également fait de manière annuelle.

Enfin, un dernier critère entre en compte : la proximité. En effet, ce critère peut également jouer en rôle notamment en matière de livraison et diminuer ainsi la pollution concomitante à nos relations commerciales et aux transports.

En outre, le Groupe s'est également engagé à ne plus utiliser des produits avec des œufs issus de poules élevées en cage d'ici 2021. L'objectif a été fixé à 2021, et pas à l'immédiat, car le marché ne permet pas, a priori, d'absorber la demande qui émanerait du groupe : en effet, seul 10% de la production française d'œufs est issue d'élevage de poules en plein air, et moins de 10% pour l'élevage au sol.

10.3.3 INFORMATIONS RELATIVES A LA LOYAUTE DES PRATIQUES

Afin de garantir une qualité de ces produits, plusieurs actions sont mises en place au niveau du traitement des produits.

Tout d'abord, de nombreux tests (bactériologiques, physico-chimiques, visuel) sont effectués en interne et en externe. Afin également de limiter les risques, nos ateliers ainsi que les zones de stockage se trouvent sous température dirigée, tandis que notre flotte de véhicule est « réfrigérée bi-température ».

Une politique de lutte contre la « Food Fraud » s'est également mise en place et s'accompagne d'un plan de maîtrise sanitaire fondé sur plusieurs référentiels qui sont propres au Groupe POULAILLON, à savoir :

- GBPH (Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiènes) : Guide interne au Groupe POULAILLON reprenant les bonnes pratiques de la Boulangerie, Pâtisserie et Traiteur ; ce guide comprend l'ensemble des règles d'hygiènes relatives au personnel, aux méthodes (nettoyage, désinfection ...), aux matières ainsi qu'aux contaminants.
- HACCP (Analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise, Hazard analysis control critical points) : fait l'objet d'un suivi par une équipe dédiée, et permet entre autres de garantir la qualité hygiénique des aliments, leur qualité nutritionnelle ainsi que celle d'usage et service.

- Manuel des procédures : procédures de traçabilité, gestion des réclamations, gestion de crise.

La Groupe POULAILLON a décidé d'associer une analyse complète des risques sanitaires à la maîtrise quotidienne des bonnes pratiques hygiéniques. En effet, les enregistrements, surveillances et vérifications sont issus des analyses des risques sanitaires, et les sujets traités s'orientent tant sur la maîtrise des corps étrangers et des contaminations croisées (allergènes), puis sur la qualité sanitaire des produits proposés.

Les non-conformités ainsi que les actions en lien avec celles-ci sont détaillées dans la procédure PRO017 - Traitement des non-conformités.

L'objectif est donc de pallier à l'ensemble des dysfonctionnements réels ou potentiels : pour cela, chaque action est enregistrée sous forme de correction ou d'action préventive.

L'ensemble de ces objectifs fait également l'objet d'une revue de direction assurée de manière annuelle afin de dresser un bilan quant aux performances du Groupe en matière de qualité et sécurité des denrées alimentaires. Suite à ce bilan, de nouveaux objectifs peuvent être fixés ou des mesures correctives peuvent être prises. De plus, la revue des différents processus, de l'HACCP, des surveillances et vérifications permettent d'apporter des éclaircissements dans l'ensemble des prises de décision.

Différents plans d'actions sont alimentés et suivis, à savoir :

- Plan de management en lien avec la Revue de direction et les réunions hebdomadaires
- Plan de traitement des Non conformités
- Plan de traitement des audits Internes et externes et Inspections
- Tous les plans d'actions individuels en lien avec une activité ou un projet particulier (ex : plan sanitaire ; construction d'un site...)

Enfin, l'ensemble de ces actions bénéficie d'un support de référence par le biais d'une veille qui permet de se conformer à la législation en vigueur. Un dossier de référence est de ce fait régulièrement mis à jour avec les versions consolidées des textes de droit français et européen, sur différentes thématiques telles que la « Food safety » (sécurité alimentaire), l'environnement ou encore la santé et sécurité au travail. La diffusion de ces différentes mises à jour se fait par un référent qui est en charge de la veille.

L'ensemble de cette démarche a notamment été récompensée par l'obtention récente de la certification « IFS Food v6 », qui est un référentiel d'audit de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires.

10.4 Informations complémentaires

10.4.1 Lutte contre la corruption

Le Groupe POULAILLON n'a pour l'instant pas encore été confronté à la thématique de la corruption. Si le cas échéant nous venions à y être confrontés, nous prendrions les mesures nécessaires (dispositifs TRACFIN).

10.4.2 Actions en faveur des droits de l'homme

Le Groupe s'engage à respecter et faire respecter l'ensemble des dispositions relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, et éliminer les discriminations en matière d'emploi et de profession, d'éliminer le travail forcé, obligatoire ou par des enfants, chez ses parties prenantes.

11. LISTE DES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Respect des règles de parité

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous vous informons du respect par les mandataires sociaux des règles applicables au respect de la parité homme / femme, le Conseil d'Administration étant composé de deux hommes et de deux femmes, comme suit :

Monsieur Paul POULAILLON,
Madame Marie-France POULAILLON,
Monsieur Fabien POULAILLON,
Madame Magali POULAILLON.

Administration de la société

Président

Monsieur Paul POULAILLON, jusqu'à courant 2021, Administrateur de POULAILLON SA

Président Directeur Général de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
Gérant de SOURCE DE VELLEMINFROY SARL
Représente POULAILLON SA Président de EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS
Représentant permanent de la Présidente POULAILLON SA pour la société POULAILLON SAINT-VIT
Gérant de SCI LA SOURCE (hors groupe)
Gérant de SCI LES MIRABELLES 2
Gérant de SCI VELLE
Gérant de LES JARDINS DU PRE DES SAULES SCCV (hors groupe)

Directeur Général

Monsieur Fabien POULAILLON, jusqu'à courant 2021, Administrateur de POULAILLON SA

Directeur Général Délégué de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
Directeur Général et administrateur de POULAILLON SAINT-VIT
Gérant de ANDELNANS CONSTRUCTION SCI
Gérant de JULEO EVATOM SCI (hors groupe)
Gérant de HOCHSTATT CONSTRUCTION SCI
Gérant de LES CHENAIES SCI

Directeur Général Délégué

Madame Magali POULAILLON, jusqu'à courant 2021, Administrateur de POULAILLON SA

Administrateur de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
Administrateur de POULAILLON SAINT-VIT
Gérante de AU MOULIN POULAILLON SARL
Gérante de TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL
Gérante de SCI POULAILLON CONSTRUCTION
Gérante de SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION

Directeur Général Délégué

Madame Marie-France POULAILLON, jusqu'à courant 2021, Administrateur de POULAILLON SA

Directeur Général Délégué de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
Gérante de SCI LA SOURCE (hors groupe)

Premiers Commissaires aux Comptes

Titulaire	Monsieur Jean FOLTZER, nommé jusqu'au 30 septembre 2018
Suppléant	La société AUDITEX, nommée jusqu'au 30 septembre 2018

Seconds Commissaires aux Comptes

Titulaire	La société FIBA SATFC, jusqu'au 30 septembre 2021
Suppléant	La société FIBA SAS, jusqu'au 30 septembre 2021

12. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Au 30 septembre 2015, le capital social s'élevait à 3 906 300 euros composé de 3 906 300 actions ordinaires de 1 euro chacune, entièrement libérées.

L'introduction en bourse de la société POULAILLON SA le 2 décembre 2015 a conduit la société à créer 1 204 819 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Par conséquent, le capital social s'élève au 30 septembre 2017 à 5 111 119 euros composé de 5 111 119 actions ordinaires.

POULAILLON SA, société cotée sur le marché Euronext Growth de Euronext Paris depuis le 2 décembre 2015, a souscrit un contrat de liquidité de marché ayant pour objet l'animation du titre ALPOU, ce qui a nécessité la mise à disposition à l'animateur d'une somme de 150 000 euros.

Le nombre de titres auto-détenus au 30 septembre 2017 est de 12 646 actions.

12.1 Détention du capital social

DETENTIONS	CAPITAL		DROITS DE VOTE AFFECTATION DES RESULTATS		DROITS DE VOTE AUTRES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Monsieur Paul POULAILLON	1 219 520	23,86%	2 119 220	26,13%	28 220	0,35%
Madame Marie-France POULAILLON	1 203 720	23,55%	2 102 220	25,92%	13 620	0,17%
Monsieur Fabien POULAILLON	734 190	14,36%	1 335 090	16,46%	3 424 890	42,22%
Madame Magali POULAILLON	748 830	14,65%	1 349 730	16,64%	3 439 530	42,41%
Fondateurs dirigeants	3 906 260	76,43%	6 906 260	85,15%	6 906 260	85,15%
Flottant côté sur ALTERNEXT	1 204 859	23,57%	1 204 859	14,85%	1 204 859	14,85%
Total	5 111 119	100,00%	8 111 119	100,00%	8 111 119	100,00%

Droits de vote exerçables en Assemblée générale. *L'article 15 des statuts, dispose que « Le droit de vote est attaché aux actions démembrées au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives ordinaires et extraordinaires, à l'exception des décisions concernant l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier ».*

Depuis la cotation des actions de la Société depuis le 27 novembre 2015 sur le marché Euronext Growth de Euronext à Paris, les actionnaires fondateurs et dirigeants de la Société bénéficieront d'un droit de vote double pour toute action détenue sous la forme nominative pendant une période ininterrompue d'au moins deux ans.

Il est précisé que la durée d'inscription sous la forme nominative antérieure à la date de l'AGE instituant ce droit de vote double est prise en compte de sorte que pendant une période de deux ans après la première cotation des actions de la Société sur Euronext Growth, seuls les membres de la famille Poulaillon pourront bénéficier de ces droits de vote double en assemblée générale.

Engagement de conservation des membres fondateurs et dirigeants de la Société représentant quasiment 100% du capital de la Société à la date de clôture de l'exercice (pacte Dutreil)

Les membres fondateurs et dirigeants (détenant collectivement quasiment 100% du capital de la Société avant l'opération) se sont chacun engagés à ne pas céder de titre avant le 20 juin 2018. L'engagement de conservation portera sur 100% des actions de la Société ou les valeurs mobilières qu'ils détiennent, ceci jusqu'au 20 juin 2018, terme de l'engagement lié au pacte Dutreil.

12.2 Participation des salariés au capital de l'entreprise

Trois salariés détiennent 30 actions détenues au nominatif pur ou au nominatif administré au 30 septembre 2017 sur un total de 5.111.119 actions à la clôture.

13. REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le montant des rémunérations brutes allouées à raison des fonctions des membres de l'organe de direction dans des entreprises contrôlées et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants, s'est élevé à 321 K€ euros et se répartit comme suit :

Société	30/09/2017	30/09/2016
POULAILLON SA	321	320
SOURCE DE VELLEMI NFROY SARL	0	5
TOTAL	321	325

14. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Ces conventions sont décrites dans le « Rapport Spécial du Conseil d'Administration ».

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

15. AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a réexaminé, lors de sa réunion du 29 septembre 2017, l'ensemble des cautions, avals et autres garanties du groupe vis-à-vis des tiers.

Les sociétés du Groupe POULAILLON sont engagées à hauteur de 14.258 k€ sur les dettes financières à long terme consolidées dont l'encours au 30 septembre 2017 est de 21.006 k€.

Nature	Bénéficiaires	30/09/2017	30/09/2016
Nantissements de fonds de commerce	Banques	3 006	2 432
Hypothèques sur murs de SCI	Banques	3 464	3 776
Caution tête de groupe pour filiales	Banques	7 338	5 467
Caution en cours fournisseurs	Fournisseurs	69	69
Caution réseau de magasin	Baillleurs	231	222
Gage espèces	Banques	150	150

16. MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

La direction générale est du ressort de Monsieur Fabien POULAILLON.

La liste des fonctions et mandats est décrite en rubrique 11.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Wittelsheim
Le 31 janvier 2018
Le Conseil d'Administration

ANNEXE

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Code de Commerce - Article R 225-102

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 000 000	3 000 000	3 906 300	5 111 119	5 111 119
Nombre d'actions ordinaires existantes	300 000	300 000	3 906 300	5 111 119	5 111 119
Nombre d'actions à dividendes prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par convention d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 873 987	2 171 780	2 660 689	3 060 798	3 586 104
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	430 944	588 673	670 891	1 039 131	930 200
Impôts sur les bénéfices	173 365	157 195	189 731	233 904	302 867
Participations des salariés au titre de l'exercice	-	32 901	22 895	-	
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	245 990	358 292	405 836	745 061	550 694
Résultat distribué	-	-	-	-	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,86	1,33	0,12	0,16	0,12
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,82	1,19	0,10	0,15	0,11
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	21	24	27	33	34
Montant de la masse salariale de l'exercice	867 951	1 003 525	1 044 982	1 154 382	1 233 486
Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux de l'exercice	384 659	446 909	454 866	515 456	541 578

ANNEXE

**TABLEAU RECAPITULATIF
DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS**

SYNTHESE DE LEUR UTILISATION AU 30 SEPTEMBRE 2017

Code de Commerce - Article L 225-100 alinéa 7

OBJET DE LA RESOLUTION	SOURCE	DUREE ET EXPIRATION DE L'AUTORISATION	MONTANT MAXIMUM POUVANT ETRE EMIS	UTILISATION DE L'AUTORISATION EXERCICE 2016/2017
<p>Emission avec ou sans droit préférentiel de souscription</p> <p>Augmentation du nombre de titres à émettre, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription</p>	AGE du 27/07/2015 24ème résolution	30 jours de la souscription initiale	15 % de l'émission initiale au même prix	NEANT
<p>Autorisation donnée en vue de l'achat par la Société de ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social selon L 225-209 du CC et 241-1 du RG Amf pour :</p> <p>. favoriser la liquidité, . paiement ou échange (<5% du capital social)</p>	AGE du 30/03/2017 7ème résolution	18 mois (29 septembre 2018)	Limite de 10 % du capital social	NEANT
<p>Autorisation donnée en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions détenues en propre par la Société dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois selon L 225-209 du CC.</p>	AGE du 30/03/2017 8ème résolution	18 mois (29 septembre 2018)	Limite de 10 % du capital social	NEANT